

Etats-Unis

ne peuvent être fournis qu'en cas de nécessité absolue. »

La préface se termine par des paroles émues en souvenir de M. Harding, président des Etats-Unis et président de la Croix-Rouge. Le Comité exécutif exprime sa vive satisfaction de ce que M. Coolidge a bien voulu prendre sa succession.

France

L'Agence des prisonniers de la Croix-Rouge française ¹.

Le baron d'Anthouard s'est placé au premier rang des lutteurs en faveur de la charité humaine et contre la barbarie criminelle de la guerre ; il s'est acquis la reconnaissance universelle par l'énergie qu'il a mise au service de l'assistance aux prisonniers de guerre. A peine rentré d'un voyage d'affaires au Brésil, il fut chargé par la Croix-Rouge française et par le gouvernement de la République d'assumer cette lourde tâche, rendue plus difficile par le manque de ressources en présence de l'immensité de la misère à soulager, par la mauvaise volonté manifeste de l'ennemi et par la nécessité de tout organiser de pied en cape, car les organisations prévues furent très tôt débordées. Mais l'improvisation géniale n'est-elle pas une qualité essentiellement française ?

C'est le récit très vivant de cette activité gigantesque que trace le baron d'Anthouard d'une plume à la fois d'écrivain et de polémiste. Rien ici du rapport « officiel », froid et digne, où le lecteur doit chercher sous le luxe des statistiques l'effort accompli et qui forcera son admiration. Non seulement les pages de journal rapportées ici sont frémissantes comme un roman de la grande guerre, mais de nombreux croquis tracés par des prisonniers de

¹ A. D'ANTHOUCARD, ministre plénipotentiaire, délégué de la Croix-Rouge française. *Au service des prisonniers de guerre 1914-1919*, l'Agence des prisonniers de la Croix-Rouge française. — Paris, Bloud & Gay, 1924. In-8, VII-239 p.

France

guerre apportent leur note émouvante ou pittoresque. A l'héroïsme des prisonniers, dont la bonne humeur ou tout au moins le cran sont devenus proverbiaux, faisaient pendant, en deçà de la frontière, une générosité et une noblesse qui sont l'apanage des meilleurs et des plus nombreux parmi les fils de la France. Les protestations de ce pays unanime contre le régime que les Allemands infligèrent aux civils (pages 120-121) trouvent une contre-partie piquante dans celui que le soldat français a fait sept ou huit ans plus tard à l'habitant de la Ruhr.

Voici d'ailleurs un aperçu de la table des matières : I. L'infirmerie de gare de Coulommiers. II. Secours aux prisonniers. III. Visite des camps par les délégués du Comité international de la Croix-Rouge. Organisation de l'assistance. IV. Régime des prisonniers de guerre. « Représailles » allemandes. V. Les prisonniers « tiennent », ils organisent leur existence. VI. Rapatriements ou internements en Suisse. Garanties aux prisonniers. VII. Les secours religieux. VIII. Le ravitaillement collectif en pain. IX. 1916, 1917, 1918. X. En Allemagne après l'armistice. XI. En Allemagne. XII. Rapport du comité de secours du camp de Merseburg.

Remercions tout particulièrement le baron d'Anthouard d'avoir rendu hommage, à plusieurs reprises, à l'impartialité, au sentiment de justice et au travail du Comité international de la Croix-Rouge. Nous nous associons aussi pleinement à l'hommage qu'il rend au marquis de Vogüé et au comte de Mun, enlevés si subitement par la mort à leur généreuse activité ; le Comité international leur avait, dès la première heure, apporté son appui, au moment où tout était à créer et où le triple service d'assistance française à la Croix-Rouge, au ministère de la Guerre et au ministère des Affaires étrangères créait des confusions plutôt qu'il ne rendait de services ¹.

¹ Il est intéressant de rappeler que M. Ador s'est rendu à Bordeaux, du 26 septembre au 4 octobre 1914 pour mettre la Croix-Rouge française au courant de l'activité du Comité international

France

Parmi les difficultés sans nombre que le baron d'Anthouard a rencontrées, il a trouvé toujours un concours empressé auprès du Comité international ; nous lui savons gré d'avoir bien voulu en témoigner. C'est surtout à l'époque où il fallut organiser le rapatriement et l'internement en Suisse des prisonniers qui y avaient droit, que l'intervention d'un comité neutre fut efficace, on pourrait même dire indispensable ¹.

Si la lecture d'un ouvrage de la valeur de celui-ci pouvait contribuer à confirmer et, par là, à accentuer la valeur des organismes nationaux et internationaux dans la lutte contre les horreurs de la guerre, il aurait rendu déjà un grand service. Mais il en rendra un plus grand encore en arrachant une fois de plus le masque de vaine grandeur dont se pare la guerre et en vouant à l'ignominie cette pratique brutale et inhumaine qui, si elle grandit quelques âmes déjà grandes, avilit et transforme en brutes les hommes médiocres. Or, ceux-ci, trop souvent encore, donnent le ton en politique et conduisent le monde dans les fondrières dont elle a tant de peine à se relever.

D^r F.

de la Croix-Rouge en faveur des prisonniers de guerre. Ses longs entretiens avec le marquis de Vogüé et le comte de Mun ont certainement contribué à décider la Croix-Rouge française à assumer le rôle important qu'elle était appelée à jouer en faveur des prisonniers de guerre.

¹ On se souvient que dès octobre 1914, le Comité international de la Croix-Rouge, par l'organe de son président M. Ador, a pris l'initiative de soumettre aux puissances belligérantes la question de l'échange des grands blessés. Ses démarches auprès du président de la Confédération pour leur passage en Suisse eurent un plein succès. L'intervention du pape, à l'occasion du 1^{er} janvier 1915, accéléra la solution de cette question.